

Mot de la Chef du Service économique de l'Ambassade de France



Cécile HUMBERT-BOUVIER

Le Club des chefs d'entreprise France-Maroc est de retour ! Présidé côté marocain depuis sa création en 2006 par M. El Kettani, PDG d'Attijariwafa bank, ce club a connu un changement de gouvernance ces dernières semaines. D'abord côté français car il est désormais présidé par M. Ross McInnes, Président du conseil d'administration de Safran, assisté de 2 vice-présidents

(Mme Ana Giros, DGA du groupe Suez, et M. Jean-Philippe Puig, DG du groupe Avril). Mais aussi côté marocain puisque le président Kettani s'est entouré de 2 vice-présidents : Mme Ghita Lahlou, directrice de l'Ecole Centrale de Casablanca, et M. Gilles Abensour, DG de Saint Gobain Maroc. Le Club est appuyé dans ses travaux par la CGEM et Medef international. La 1^{ère} réunion du Club dans sa nouvelle gouvernance s'est tenue le 8 octobre au Maroc. Celle-ci a permis de rappeler le rôle de cette enceinte informelle qui contribuera à animer et à mettre du liant dans la relation entre les communautés d'affaires des deux pays en relais également des rencontres institutionnelles à haut niveau pour la déclinaison de notre partenariat économique. Il permettra également d'identifier les freins et opportunités d'investissement dans les deux pays dans une logique de « colocalisation » ou « localisation économique soutenable » mutuellement bénéfique. Six commissions sectorielles paritaires (1 représentant de chaque pays) ont par ailleurs été créées afin de jouer un rôle d'impulsion et de suivi des initiatives du Club : elles portent sur les secteurs du digital, de la formation, de la santé, de l'agro-industrie, de la ville durable et des infrastructures et énergie verte. Nous souhaitons au Club des chefs d'entreprise France-Maroc de riches et enrichissants travaux au service de la relation bilatérale ! ▶

L'économie en mouvement

Un chiffre en perspective

1 Md EUR

Sortie réussie pour le Trésor marocain sur les marchés financiers internationaux

En dépit de la récession économique mondiale, le Maroc s'est récemment illustré sur les marchés financiers internationaux (MFI) en émettant 1 Md EUR d'obligations souveraines au taux moyen de 1,69 % pour une maturité moyenne de 7,5 ans. Plus précisément, le Royaume a emprunté deux tranches de 500 M EUR : l'une à maturité 5 ans au taux de 1,375 %, l'autre à maturité 10 ans assortie d'un coupon de 2,0 %. Si les conditions de financement sont légèrement moins bonnes qu'en novembre 2019, où le Royaume avait levé 1 Md EUR à maturité 12 ans au taux de 1,5 %, il s'agit néanmoins, compte tenu du contexte, d'une excellente opération. La confiance des investisseurs internationaux envers la destination Maroc, qui a maintenu sa notation Investment Grade durant la crise, s'est d'autant plus matérialisée que le carnet d'ordres a dépassé les 2,5 Mds EUR. Cette levée du Trésor marocain était déjà attendue depuis le début de l'année. Toutefois, la crise sanitaire avait entraîné une forte aversion au risque sur les MFI, nuisant aux conditions d'emprunt. Ainsi, si le Maroc était sorti sur ces derniers en mai, il n'aurait pu lever 1 Md EUR à maturité 10 ans qu'au taux de 3,10 %. Cette sortie servira à rembourser l'emprunt de 2010, dont la tombée était prévue en octobre 2020, et ce, sans puiser dans les réserves de change, qui se maintiendront confortablement à plus de 7 mois d'importations.

▶ arthur.francois@dgtrésor.gouv.fr

La Chronique économique

OMPI – la dernière Assemblée générale sous la présidence du Maroc

L'assemblée générale de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) s'est tenue à Genève du 21 au 25 septembre 2020, sous la présidence du Maroc. Si cet événement a pu avoir lieu comme chaque année, c'est grâce à la persévérance de M. Omar Zniber – ambassadeur du Maroc auprès des Nations Unies – qui a permis la réunion des Etats membres malgré les circonstances sanitaires exceptionnelles. Lors de son allocution d'ouverture, la délégation marocaine a rappelé son attachement au multilatéralisme, tout en souhaitant que l'OMPI réponde davantage aux besoins des pays en développement, afin que ceux-ci puissent tirer le meilleur parti des avantages qu'offre le système international de la propriété intellectuelle. Pour rappel, l'OMPI gère de nombreux traités d'harmonisation qui mettent en place des

systèmes communs (en matière de brevets, de marques, de dessins & modèles...). En ce qui concerne les projets à venir, le Maroc ambitionne d'achever les négociations sur la protection des ressources génétiques, ainsi que sur les savoirs et expressions culturelles traditionnels. Par ailleurs, la délégation a appelé l'OMPI à prendre en considération les impacts de l'intelligence artificielle. Au niveau national, l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC) élargit peu à peu ses services pour aller au-devant des innovateurs. De nombreuses démarches sont notamment accessibles en ligne pour favoriser un environnement propice à l'entrepreneuriat, à la créativité et à l'innovation.

▶ heloise.risac@dgtrésor.gouv.fr

Secteur à l'affiche

Création de la Fez Smart Factory : alliance de l'industrie et de l'innovation

Dans le cadre d'un partenariat entre l'Université Euro-Méditerranéenne de Fès (UEMF), la CGEM Fès/Taza, le Conseil régional de Fès-Meknès et la société Alten Delivery Center Maroc, sera créée à Fès une « Smart Factory » qui prévoit la mise en place d'espaces d'accueil industriels innovants pour développer la compétitivité de l'industrie régionale sous la forme d'une plateforme industrielle intégrée innovante orientée Industrie 4.0.

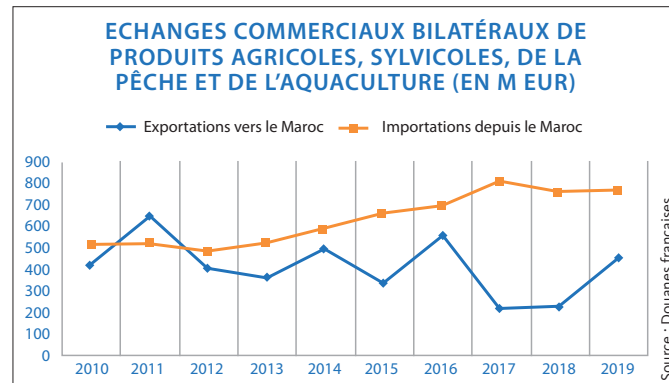
Le budget d'investissement du projet est de 104 M MAD dont la moitié est financée par le Millenium Challenge Account – Morocco à travers le Programme « Fonds des Zones Industrielles Durables (FONZID) ».

Les parties prenantes au projet prévoient l'achèvement et la mise en exploitation de la 1^{ère} phase de ce projet, qui en comprend trois, au 1^{er} trimestre 2022. Les composantes de la 1^{ère} phase sont notamment : un Centre de valorisation, de transfert et d'innovation technologique 4.0 (filiale de l'UEMF), un incubateur 4.0 qui accueillera des startups, un centre de prototypage rapide et un espace « usine digitale modèle » composée de lignes de production réelles permettant la formation initiale et continue ainsi que le partage des meilleures pratiques. Ce projet, premier du genre au Maroc, bénéficiera de l'expertise de l'UEMF, qui a la plus grande plateforme d'impression 3D du Royaume et qui a ouvert une Ecole d'ingénierie digitale et d'intelligence artificielle, et de Alten, groupe français spécialisé en ingénierie et conseil en technologies. L'ambition de l'ensemble des partenaires est de développer un écosystème de l'industrie 4.0.

laurence.jacquot@dgtresor.gouv.fr

Relations France-Maroc

Crise Covid-19 : un commerce bilatéral agricole dynamique, malgré tout !



L'année 2020 a connu deux écueils pour les zones agricoles du Maroc : d'une part, le Maroc a subi une sécheresse hivernale sévère, avec une production des trois céréales principales estimée à seulement 32 millions de quintaux avec comme conséquence directe une augmentation des importations. D'autre part, la pandémie mondiale du Covid-19 a touché l'économie marocaine de plein fouet, avec une baisse des revenus qui a touché 70 % de ruraux contre 59 % de citadins (source HCP), perturbant un temps le marché intérieur.

Quid du commerce agricole : le Maroc est un important agro-exportateur mondial (5,14 Mds EUR de produits de la mer, de fruits et légumes en 2019). La France est le premier fournisseur en produits agricoles et agroalimentaires du Royaume, mais son solde est négatif, - 382 M EUR en 2019 (- 621 M EUR en 2018).

En 2020, le secteur agricole et agroalimentaire marocain a bien résisté à l'export, avec une valeur en baisse de seulement 4,7 % sur les 7 premiers mois de l'année. Pour le commerce bilatéral, si on compare les 7 premiers mois de l'année 2020 versus 2019, on constate que les imports en France des produits agricoles, sylvicoles, pêches, aquacoles et les produits des IAA ont même progressé de 6 %, de 720 M EUR à 769 M EUR. La France a également augmenté ses exports vers le Royaume de 20 % passant de 468 M EUR à 562 M EUR. Il en résulte une baisse de notre déficit commercial sur 7 mois, pour ce secteur, de - 252 M EUR en 2019 à - 201 M EUR en 2020 (source douanes françaises).

Analyse : au plus fort de la crise, la chaîne alimentaire a été considérée dans les deux pays comme prioritaire tant pour le marché intérieur qu'à l'exportation. Si la demande en fruits et légumes frais a porté les exportations marocaines vers la France, la filière française d'exportation de céréales a continué à fonctionner pour alimenter ses clients. Ainsi, pour la campagne du 1^{er} juin 2019 au 31 mai 2020, la France est un fournisseur majeur de céréales pour le Maroc avec 1,88 Mt de blé et 0,7 Mt d'orge, soit une part de marché historique de 50 % des besoins marocains de blé tendre et 70 % des imports d'orge. Toutefois, la fin de l'année 2020 devrait lisser cette tendance avec une nouvelle récolte française de qualité mais moins bien placée sur les marchés.

xavier.vant@dgtresor.gouv.fr

Affaires à suivre

►►► **Stratégie Génération Green.** La Banque européenne d'investissement (BEI) a octroyé un financement de 200 M EUR au Crédit Agricole du Maroc. Ce prêt vise à soutenir les entreprises de la bioéconomie et de l'agriculture, et à accompagner la nouvelle stratégie agricole « Génération Green 2020-2030 ». Il sera accompagné d'une assistance technique, afin d'appuyer le groupe bancaire en matière de « digitalisation des chaînes de valeur agricoles » et de « financement vert »

►►► **Transition énergétique et climat.** La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) et l'Union européenne alloueront 253 M EUR au Maroc pour accompagner le financement de l'économie verte au Maroc. Deux programmes seront lancés : « Green Value Chain » vise à soutenir les investissements des PME dans des projets d'efficacité énergétique et d'utilisation des ressources, ainsi qu'à leur intégration dans les chaînes de valeur régionales ; un 2^{ème} programme a pour objectif de soutenir le mécanisme de financement de l'économie verte destiné aux entreprises privées à travers des institutions financières locales.

Retrouvez l'actualité du Service économique sur

